

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne
Adresse du laboratoire	60, avenue Marcel Unal 82000 MONTAUBAN
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2021
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2025
Date de mise à jour de la portée	17 JAN 2025

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
B - Analyses microbiologiques	Agréé
C - Analyses chimiques	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
E - Analyses complémentaires	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé

G - Analyses microbiologiques de base		Agréé
H - Analyses physico-chimiques de base		
H-1 - Pour les eaux de piscine		Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade		-
I - Analyses complémentaires		
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires		Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires		Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles		
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site		
J-1 - Prélèvements		-
J-2 - Paramètres analysés sur site		-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques		-
K - Analyses microbiologiques		-
L - Analyses chimiques		
L-1 - Analyses physico-chimiques		-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques		-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques		-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques		-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires		-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques		-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux		-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques		-
N - Analyses complémentaires		
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires		-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires		-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques		-

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella spp

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Couleur

I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella spp

I-2 - Analyses chimiques complémentaires

Acide isocyanurique

Ammonium

Chlorures

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité

Couleur

Matières en suspension

Titre alcalimétrique complet

Turbidité


Matthieu SCHULER
Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise